



## Communiqué de presse

66/23

Montreuil, le 12 juillet 2023

### **Le « chantier infirmier » : le ministère joue avec le feu !**

Jeudi 13 juillet, le ministère de la Santé, par l'intermédiaire de la DGOS convoque une première réunion avec les organisations syndicales représentatives au Conseil Supérieur de la Fonction Publique sur ce qu'il appelle le « chantier infirmier ».

La CGT, avec l'intersyndicale, ne participera pas à cette « concertation ». La CGT, FO, SUD et UNSA continuent d'exiger l'ouverture de négociations sur la base des revendications des salarié-e-s et des besoins des usagers. Arrêt des fermetures de lits, augmentation des salaires, embauches et formations sont des exigences auxquelles il faut répondre en urgence pour arrêter la dégradation du système de santé et d'action sociale qui s'opère et s'accélère.

Cette invitation est une provocation. Il est proposé de « définir les modalités » et le calendrier pour nous « associer aux travaux » pourtant les « modalités » que nous exigeons sont claires, nous voulons l'ouverture de négociations. Le calendrier doit correspondre aux décisions qui seront prises lors du débat sur le PLF et PLFSS. Quant au retour d'expérience, il est connu et s'exprime notamment à l'occasion des multiples mobilisations et alertes qui se développent partout sur le territoire, comme l'ont fait les IADE, les 12 mai et 12 juin, ou nombre d'équipes de psychiatrie, du centre 15, les 3 et 4 juillet 2023.

La transformation de la formation et de la profession infirmière est utilisée à des fins de baisse du « coût du travail » et de réduction des dépenses publiques de santé. C'est un projet porté ouvertement par le président de la République depuis ses vœux aux personnels de santé en janvier de cette année.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des politiques de santé menées depuis 30 ans et dans une volonté de casse des garanties collectives : droit, accès et qualité des formations, diplôme d'Etat, grilles de salaires et qualifications...

Il n'est pas possible d'évaluer la situation d'une profession et d'envisager des évolutions sans prendre en compte le contexte, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre.